

contre cette façon cavalière de traiter le Parlement. Si c'est ainsi que le premier ministre et son gouvernement comptent agir, nous pourrions tout aussi bien rester chez nous et écouter le premier ministre annoncer ses politiques à la télévision.

• (2.10 p.m.)

En plus de cette étude menée à bien par le gouvernement et plusieurs organismes officiels, un comité parlementaire a siégé pendant des mois, a recueilli des témoignages dans le pays, a voyagé pendant deux semaines en Europe et a présenté son rapport.

Il se trouve que je ne suis pas d'accord avec le rapport de la majorité, mais le comité a adressé un rapport au gouvernement. Après toutes ces études, au Parlement et ailleurs, le premier ministre n'est pas encore prêt à faire une déclaration aux députés. Il se peut que la scission au sein du cabinet soit si grave que le premier ministre, malgré toute son intelligence et son habileté, ne soit pas capable d'y remédier. C'est là son sacré problème. Je ne vois pas pourquoi le Parlement serait traité de cette façon. Le premier ministre peut faire demain une déclaration sur la politique du gouvernement à l'égard de l'OTAN, ce qui est probable, ou vendredi ou samedi, ce qui est presque certain, mais je prétends que dès aujourd'hui il sait quelle politique il adoptera. Il ne fait pas de déclaration aujourd'hui parce qu'il manque d'égard pour la Chambre des communes et pour le Parlement et qu'il veut faire sa déclaration à l'extérieur.

Je ne croirai jamais que toutes ces discussions et toutes ces réunions à l'intérieur et à l'extérieur du cabinet n'ont pas permis au gouvernement d'arrêter une ligne de conduite ni même au premier ministre de ressouder les fêlures du cabinet dont ont fait état les journaux. Pour moi, la politique canadienne en matière de défense revêt une importance considérable pour le pays à l'heure actuelle. Elle englobe non seulement l'attitude du gouvernement à l'égard de l'OTAN, mais encore envers le NORAD, ses principes d'aide extérieure et tous les autres aspects de sa politique étrangère. Après des mois et des mois de promesses et de promesses, le Parlement doit être mis au courant.

Je ne voudrais pas être un chameau, si vous me passez l'expression, monsieur l'Orateur, ou, pour être plus précis, à être à ce point chameau que je m'en aperçoive moi-même. Si je l'étais, je serais porté à demander à la Chambre de rejeter la motion; mais nous sommes mercredi et après-demain, c'est vendredi saint. Les députés doivent avoir le loisir

[M. Lewis.]

de se rendre chacun dans sa circonscription pour y rencontrer leur famille et leurs commettants. Je ne crois pas, tout bien considéré, qu'il serait sensé, juste ou raisonnable de s'opposer à cette motion.

Cependant, je tiens à protester le plus énergiquement possible contre le refus du premier ministre de nous faire part de la politique du gouvernement à l'égard de l'OTAN, après avoir promis pendant plusieurs mois de nous en informer avant le 10 avril et si possible avant l'ajournement de la Chambre pour le congé de Pâques. Rien n'explique qu'on n'ait pas jugé possible de le faire, sauf l'attitude cavalière du premier ministre à l'endroit de la Chambre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je serai très bref. Je tiens à assurer la Chambre et le député qui s'est lui-même qualifié de chameau que je n'ai pas à l'endroit de la Chambre une attitude cavalière. Si nous avions une annonce à faire aujourd'hui au sujet de notre politique à l'égard de l'OTAN, je la ferais avec plaisir. Nous avons étudié cette question de l'OTAN lors de diverses réunions du cabinet. Il ne nous a pas été possible de prendre une décision après la fin de semaine des 15 et 16 mars, premières dates fixées pour l'étude par le cabinet de toute notre politique, parce que le comité parlementaire n'avait pas encore présenté son rapport; il l'a fait il y a une semaine aujourd'hui, je pense. Ce récent apport à notre étude a dû être examiné et c'est pourquoi nous n'avons pu respecter la première date limite que nous nous étions fixée, mais que nous n'avons pas rendue publique.

Nous avons espéré pouvoir annoncer notre politique au cours de la semaine qui suivrait notre réunion du 15 et 16, soit avant l'ajournement de Pâques. Sur les instances légitimes de la Chambre, nous avons remis ces réunions de la fin de semaine pour accommoder le comité parlementaire, afin de pouvoir en examiner le rapport, ce que nous avons fait en fin de semaine. Nous discutons présentement le sujet et nous aurons une autre réunion du cabinet demain. J'espère qu'à l'issue de cette réunion, je serai en mesure de faire une déclaration. Si le député veut bien rester, je me réjouirai de sa présence lorsque je ferai la déclaration. Je ne tiens pas particulièrement à faire cette déclaration exclusivement à mes amis de la tribune des journalistes. Je le ferais volontiers à la Chambre. Si les députés veulent rester demain, je suis sûr que nous pourrions les satisfaire.